



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg, (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002



Distr. limitée
2 septembre 2002
Français
Original: anglais

Points 12 et 13 de l'ordre du jour

Projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable

Document politique

Projet de rapport de la grande commission

I. Organisation des travaux

1. À sa 1re séance plénière, le 26 août 2002, le Sommet mondial pour le développement durable a approuvé l'ordre du jour et l'organisation de ses travaux (A/CONF.199/1) et décidé de renvoyer les points 12 et 13 (projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable et document politique) à la grande commission, qui devait présenter ses recommandations à l'Assemblée.
2. La grande commission a tenu _____ séances, du 26 août au ____ septembre. Elle a également tenu plusieurs réunions officielles.
3. La grande commission était saisie des documents ci-après :
 - a) Note du Secrétariat sur le projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable (A/CONF.199/L.1);
 - b) Note du Secrétariat sur les observations relatives au projet de plan de mise en oeuvre des résultats du Sommet (A/CONF.199/CRP.1);
 - c) Projet de rapport de la grande commission (A/CONF.199/L.3 et Add.1);
 - d) Déclaration politique (A/CONF.199/L.6).
4. Le Président de la grande commission était M. Emil Salim (Indonésie), qui avait été élu par acclamation à la 1re séance plénière du Sommet, le 26 août.

